L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 75 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 31 MARS.

BISMARCK. LA PAPAUTÉ ET L'ITALIE.

Rome, 9 mars.

Dans son numéro du 2 mars, l'*Opinion* publiait une dépêche de Berlin annonçant une grave nouvelle : il était dit, dans cette dépêche, qu'après mûre réflexion le gouvernement de Berlin avait décidé de ouvrir un échange d'idées avec le gouvernement italien pour examiner si la loi des garanties excluait vraiment tout moyen d'agir sur le Vatican, dont les attaques tendent à troubler l'ordre des choses établies et qui sont dangereuses pour la paix du monde.

Ce télégramme fut inséré en l'absence du directeur du journal, M. Dina, qui se serait opposé à sa publication, parce que l'*Opinione* étant le journal officieux du ministère des affaires étrangères, cette nouvelle fort grave devait produire la plus étrange impression.

Les autres journaux ont reçu le mot d'ordre de démentir la nouvelle, et ils l'ont démentie aussi bien qu'ils ont pu. Mais il résulte de mes informations, puisées à la meilleure source, que le corps pendant berlinois de l'*Opinione* était fort bien renseigné au fond ; il a fait erreur en croyant le cabinet de Berlin s'en tenir à une intention, puisque M. Visconti Venosta, notre ministre des affaires étrangères, a été déjà interrogé à ce sujet par M. de Keudell, ministre d'Allemagne près le gouvernement du roi Victor-Emmanuel.

Je tiens de source parfaitement sûre que M. de Keudell a demandé à M. Visconti-Venosta si la loi des garanties excluait absolument tout moyen d'action directe ou indirecte sur les conseils du Vatican, lorsque, dans un village du royaume, un curé, sous le prétexte de la papauté, comme les rapports de l'Italie avec la papauté n'ont pas changé, la loi des garanties qui répond à cette situation ne doit pas et ne peut pas être modifiée dans un sens ou dans l'autre.

Le ministre italien a profité de cette occasion pour déclarer une fois pour toutes, à l'agent de M. de Bismarck, M. de Keudell, qu'il regrette infiniment de ne pouvoir répondre complétement avec l'Allemagne au sujet de la papauté, que l'Italie étant une nation essentiellement catholique, elle ne peut pas suivre la ligne de conduite que l'Allemagne voudrait lui voir adopter, que ce serait une erreur qui, pour l'Italie, aurait les plus fâcheuses conséquences.

Cela se conçoit ; et le gouvernement italien voulait tenir une politique prudente vis-à-vis du Vatican, le Saint-Père serait obligé de quitter Rome. Ce serait un très grand embarras pour l'Italie, un embarras qui lui coûterait peut-être la vie.

Dans les cercles politiques, on approuve parfaitement le langage tenu par M. Visconti-Venosta en cette circonstance et on comprend de être un peu impatienté de l'insistance avec laquelle le cabinet de Berlin presse le gouvernement italien. Vous avez remarqué du reste que quelques journaux italiens manifestent ouvertement leur mécontentement à ce sujet, et quelle ne ménagent pas la presse allemande, qui, depuis quelque temps, veut s'immiscer d'une manière ou de l'autre dans les affaires italiennes. Le *Diritto* lui donne fait économie d'encens pour la grande nation.

Un article du journal allemand, dont j'oublie le nom, a paraît il, excité l'ire des Italiens. Ce journal veut rendre responsable le gouvernement italien de ce fait que le Vatican et Rémande, demandent l'extradition de Per Ta Ji. Ils disent ridicules, c'est pourquoi en Italie on voit beaucoup de bon sens, au milieu de ses fatches, on trouve parfois.

Les Allemands, avec leurs prétentions exorbitantes, qui finiront par perdre les sympathies plus ou moins spontanées dont ils jouissaient en Italie. Tout le terrain que gagne l'Allemagne, c'est la France qui le perd.

Une lettre privée nous annonce que M. Sohm, professeur de théologie à la Faculté de Strasbourg, vient d'être revenu de ses fonctions.

Ce docteur n'était permis, dans son cours, de blâmer les nouvelles lois de M. Bismarck contre les catholiques, lois qui constituent une véritable violation de la liberté des cultes.

Bien que M. Sohm soit protestant et fort considéré dans le monde universitaire, il n'a point eu de circonstances atténuantes en sa faveur. Une chose paraît prouver que le grand chancelier est résolu à briser toute opposition, d'où qu'elle vienne.

UNE PRÉDICATION DE LA COMMUNE. — M. Caro, nommé académicien en remplacement de M. Vitet, vient d'être reçu dernièrement. Les journaux publient ses discours de réception et la réponse de M. Vitet ; nous extrayons ce qui suit d'un compte-rendu :

M. Caro est resté le bon parleur des salons de Saint-Gratien. La voix sonore et timbrée, agréable, le geste noble et plein, il le sait bien, il le lui de lancer et de lancer la phrase qui roule pas sans effort. Ajoutez que sa phrase est correcte, tournée, qu'il aime la période ample et qu'il atteint, sans efforts à l'élégance académique. Il a toujours vu des yeux ! Écoutez le 31 partie de M. Vitet. Après Août écrit ses 6 opuscules. Les 6 siège où l'on abondent d'assister à la spoliation de Paris et aux horreurs de la Commune.

Le de ses consolations, dit-il, était de voir cette guerre marquerait la fraternité des classes, réconcilierait les sentiments aigres de la patrie vaincue et de sa grande revanche. Dernière consolation pour lui : de mauvais signes, vint un travail sur la Commune. Il a vu les dans les guerres civiles. De même, il a vu la fin de l'Empire, il tombe, et dans quel état ! Quand il apprit que Paris était en feu et que ces mêmes avaient été allumées par les Français ! Imaginez M. Vitet, emplissant de ses lauteurs de Meudon et de Sèvres, ces lauteurs de la fortune de France, plus que sa gloire, son bien, son même.

La bataille de Versailles, dans ce Versailles qu'il aimait, dans ce pas de sainte Chapelle qui s'écroule, ce tabernacle qui sous lequel il avait autrefois salué Jésus-Christ et son royal ami ! Et voilà, plus près encore, la Sainte-Chapelle, elle enveloppe ce cher et ancien Versailles du Louvre dont il a raconté l'histoire, la fondation, la ruine, enfin, et la belle description de Pierre Lescot qui avait sculpté les Saisons ! Et ces toiles qui dans le Louvre, les voilà peut-être qu'elles s'en vont, les voilà peut-être qu'elles s'en vont dans les flammes ! Et ces Lebrun et de Lebrun et de Raphaël !

Le vieux Louvre reparut intact, dans sa vieille beauté, et le premier rayon de soleil le frappe, sinistre amusant sur le dôme de Justice ou le chiffre étincelant en lettres d'or de la Sainte-Chapelle seule qui ait su frémir des ruines, comme si elle était invisible, celle de saint Louis, et épargnée des flammes.

ASSASSINAT A SAINT-CYRIQUE. — Voici des nouvelles d'un terrible assassinat dont vient de se commettre dans la petite paroisse de Saint-Cyrique, commune de Saint-Cyrique, et que nous avons annoncé précédemment, c'est pourquoi en Italie on voit beaucoup de bon sens, au milieu de ses fatches, on trouve parfois.

Les Allemands, avec leurs prétentions exorbitantes, qui finiront par perdre les sympathies plus ou moins spontanées dont ils jouissaient en Italie. Tout le terrain que gagne l'Allemagne, c'est la France qui le perd.

Une lettre privée nous annonce que M. Sohm, professeur de théologie à la Faculté de Strasbourg, vient d'être revenu de ses fonctions.

Ce docteur n'était permis, dans son cours, de blâmer les nouvelles lois de M. Bismarck contre les catholiques, lois qui constituent une véritable violation de la liberté des cultes.

Bien que M. Sohm soit protestant et fort considéré dans le monde universitaire, il n'a point eu de circonstances atténuantes en sa faveur. Une chose paraît prouver que le grand chancelier est résolu à briser toute opposition, d'où qu'elle vienne.

UNE PRÉDICATION DE LA COMMUNE. — M. Caro, nommé académicien en remplacement de M. Vitet, vient d'être reçu dernièrement. Les journaux publient ses discours de réception et la réponse de M. Vitet ; nous extrayons ce qui suit d'un compte-rendu :

M. Caro est resté le bon parleur des salons de Saint-Gratien. La voix sonore et timbrée, agréable, le geste noble et plein, il le sait bien, il le lui de lancer et de lancer la phrase qui roule pas sans effort. Ajoutez que sa phrase est correcte, tournée, qu'il aime la période ample et qu'il atteint, sans efforts à l'élégance académique. Il a toujours vu des yeux ! Écoutez le 31 partie de M. Vitet. Après Août écrit ses 6 opuscules. Les 6 siège où l'on abondent d'assister à la spoliation de Paris et aux horreurs de la Commune.

Le de ses consolations, dit-il, était de voir cette guerre marquerait la fraternité des classes, réconcilierait les sentiments aigres de la patrie vaincue et de sa grande revanche. Dernière consolation pour lui : de mauvais signes, vint un travail sur la Commune. Il a vu les dans les guerres civiles. De même, il a vu la fin de l'Empire, il tombe, et dans quel état ! Quand il apprit que Paris était en feu et que ces mêmes avaient été allumées par les Français ! Imaginez M. Vitet, emplissant de ses lauteurs de Meudon et de Sèvres, ces lauteurs de la fortune de France, plus que sa gloire, son bien, son même.

La bataille de Versailles, dans ce Versailles qu'il aimait, dans ce pas de sainte Chapelle qui s'écroule, ce tabernacle